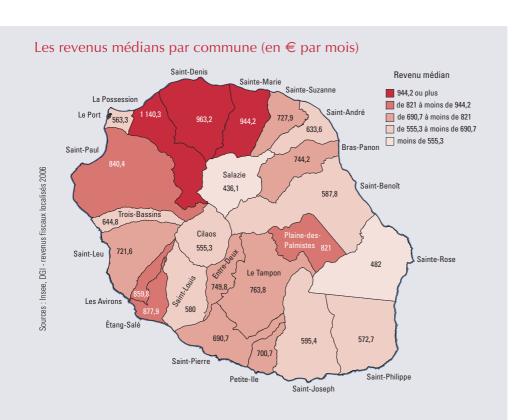
Les revenus par commune : des niveaux et des écarts variés

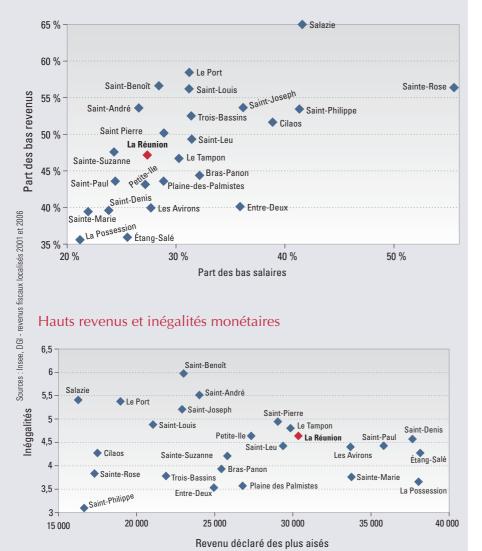
La situation des communes vis-à-vis des revenus déclarés de leurs habitants est très contrastée. La Possession, Saint-Denis et Sainte-Marie arrivent en tête pour le niveau de revenu médian, avec plus de 950 € par mois. À l'autre extrémité, Salazie et Sainte-Rose se distinguent avec un revenu médian inférieur à 500 €. En termes d'inégalités monétaires, Saint-Benoît connaît les écarts les plus grands tandis que Saint-Philippe rencontre les inégalités les plus faibles, avec des revenus peu élevés. La Possession, quant à elle, associe faibles inégalités monétaires et revenus très élevés.



La Réunion, en 2006, la moitié de la popu-A lation déclare aux Services fiscaux un revenu supérieur à 740 € par mois et par unité de consommation. La situation est très différente selon les communes. D'un côté, on trouve la capitale économique, Saint-Denis, et deux communes voisines, La Possession, largement en tête, et Sainte-Marie. Dans ces communes, un habitant sur deux déclare des revenus supérieurs à 950 € par mois et par unité de consommation. La proportion importante de cadres et de chefs d'entreprises explique en partie des revenus plus importants à La Possession et à Saint-Denis. À Sainte-Marie, les revenus élevés sont plus liés à la part des indépendants aisés.

À l'autre extrémité de l'échelle, on trouve des communes où les revenus des habitants sont plus faibles, souvent plus éloignées des centres économiques, et plus difficiles d'accès. C'est le cas à Salazie, qui se caractérise par un nombre important d'ouvriers dans sa population, mais également une proportion très élevée de Rmistes. Sainte-Rose est dans la même situation vis-à-vis des revenus, mais plus en raison de la part d'employés et de

Bas salaires et bas revenus



petits indépendants dans sa population active. La moitié des habitants de ces deux communes déclare des revenus inférieurs à 500 € par mois par unité de consommation. Cilaos se situe dans une situation légèrement plus favorable avec une part importante de demandeurs d'emploi dans sa population, tout comme Le Port et Saint-Philippe.

Dans cette configuration, Le Port est une commune différente des autres : elle connaît une activité économique importante, et bénéficie d'infrastructures développées. Et pourtant, les

revenus y sont plutôt faibles. Derrière ce constat, on trouve une population plutôt jeune, composée à 40 % de moins de 20 ans, et une réalité sociale difficile, avec une population fortement dépendante des minima sociaux, en particulier du RMI, et largement touchée par le chômage. Plus de la moitié des logements de la commune relèvent du parc locatif social.

La cartographie des revenus dépend bien entendu très fortement de l'activité économique des communes ou des communes environnantes selon les infrastructures de transport existantes. Elle est fortement liée au profil sociodémographique de leur population.

Des situations extrêmes

En 2006, pour dix communes sur les vingt-quatre que compte La Réunion, plus d'un individu sur dix déclarait un revenu nul. Parmi ces communes, on retrouve Salazie ou Sainte-Rose, mais également d'autres comme Cilaos, Le Port ou Saint-Philippe. Les populations concernées vivent alors grâce aux prestations sociales et aux solidarités, en particulier familiales. Par rapport à 2001, la situation a peu évolué, puisque neuf communes étaient déjà dans cette situation.

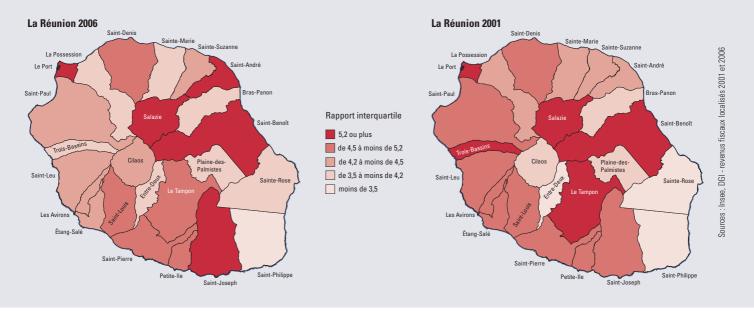
À l'autre extrémité, dans six communes, plus d'un individu sur dix vit avec au moins 30 000 € par an et par unité de consommation. On y trouve La Possession, Sainte-Marie, Saint-Denis, mais également Les Avirons, l'Étang-Salé et Saint-Paul. C'est d'ailleurs l'Étang-Salé qui détient le record juste devant La Possession : une personne sur dix y déclare un revenu supérieur à 38 000 € par an et par unité de consommation.

Bas salaires et bas revenus ne vont pas nécessairement de pair

Par rapport à la cartographie des allocataires à bas revenus de la CAF, les communes où la part de personnes à bas revenus dans la population est la plus forte sont celles où les revenus déclarés sont les plus faibles. Ainsi ce sont dans les communes de Salazie, Saint-Benoît, Sainte-Rose, Saint-Louis et du Port où la part des bas revenus est la plus forte (voir étude sur les bas revenus). Pour ces communes, plus d'un individu sur dix ne déclare aucun revenu. De légers écarts peuvent néanmoins exister entre les classements des communes selon que l'on utilise les données des allocataires de la CAF ou les données fiscales des Services fiscaux, compte tenu de conventions légèrement différentes dans le mode de calcul du revenu par unité de consommation.

Par rapport au concept de bas salaires, il est difficile de mettre en regard les communes pour lesquelles la part des bas salaires est très forte et celle où la part des bas revenus est élevée. En effet, l'approche du revenu salarial est une approche individuelle. Elle prend en compte l'en-

Les inégalités monétaires par commune en 2001 et en 2006



semble des revenus salariaux perçus par une personne donnée. L'approche des bas revenus, comme celle des revenus déclarés, s'appuie quant à elle sur une approche ménage, prenant en compte l'ensemble des revenus perçus par le ménage, rapportés dans un second temps au nombre d'unités de consommation. Ainsi une personne en situation de bas salaires ne se retrouvera pas en situation de bas revenus, à partir du moment où elle vit avec un conjoint ayant des revenus suffisants. Une fois cette mise en garde faite, on constate que seules deux communes. Salazie et Sainte-Rose, cumulent bas salaires et bas revenus. Par ailleurs, le cas de l'Entre-Deux illustre la difficulté à faire le lien entre bas salaires et bas revenus : elle se caractérise par une proportion très faible de bas revenus, tout en ayant une part de bas salaires très élevée. La composition des ménages, et le revenu des différents membres du ménage, expliquent en partie cette situation.

Les inégalités monétaires sont fortes dans cinq communes

Dans certaines communes, les revenus des plus aisés peuvent être particulièrement élevés, et celui des plus modestes particulièrement faibles. Le rapport interquartile est un indicateur qui permet de mesurer cet écart. Il permet d'appréhender les inégalités monétaires.

En 2006, les inégalités monétaires sont particulièrement faibles à Saint-Philippe, en tête, loin devant des communes comme l'Entre-Deux ou La Plaine des Palmistes. À Saint-Philippe, l'éventail des revenus est particulièrement resserré : les revenus des plus modestes sont faibles, mais surtout les revenus des plus aisés sont particulièrement bas. À l'opposé, les inégalités sont les plus fortes pour cinq communes, Saint-André, Saint-Benoît, en tête, Saint-Joseph, Salazie ou Le Port.

Par rapport à 2001, la situation a peu évolué de manière générale. Les communes dans lesquelles les inégalités sont les plus fortes ou les plus faibles en 2006 étaient dans des situations similaires en 2001. Deux communes ont néanmoins connu des évolutions fortes, Saint-André et Trois-Bassins. Sur la période, les inégalités se sont fortement accrues à Saint-André; elles ont par contre fortement diminué à Trois-Bassins. Dans cette dernière commune, la population modeste en 2006 déclare des revenus plus importants qu'en 2001, alors que simultanément les plus aisés ont des revenus moins élevés. À l'autre extrémité, les indicateurs d'inégalité pour Saint-André se sont fortement accrus, compte-tenu principalement d'une population aisée déclarant des revenus plus importants

Peu d'inégalités et de hauts revenus à La Possession

La combinaison de deux critères, mesure des inégalités et niveau de revenu au-delà duquel vit un habitant sur 10, les plus aisés donc, permet de dresser une typologie des communes. Elle permet de mettre en évidence les communes qui cumulent accumulation de richesse et moindre écart social mesuré en termes de revenu. La commune de La Possession se fait particulièrement remarquer, avec des hauts revenus et des inégalités relativement faibles. Même si les revenus sont un peu moindres à Sainte-Marie, là aussi les écarts de revenus entre habitants sont plutôt faibles par rapport aux autres communes. Avec des revenus faibles pour les plus aisés, et des écarts importants de revenus entre haut et bas de la distribution, ces communes connaissent une part importante de leur population en situation très précaire, c'est le cas de Salazie, Saint-André, Saint-Benoît, Saint-Joseph, Saint-Louis ou Le Port.

Pascal **CHEVALIER**Directeur régional